

Les élus ont apprécié cette balade en pleine nature.

Le coin nature du village inauguré

ZUDAUSQUES Verger dans lequel chacun viendra cueillir des fruits, ruches, écopâturage... Le coin nature devient un lieu de vie prisé.

MPV, CLP

es coins natures sont des espaces où la flore et la faune sauvages se sentent bien. Une cinquantaine de ces espaces de nature de proximité sont aménagés à travers le territoire du Parc naturel régional.

Samedi 4 février, la marche inaugurale du coin nature de Zudausques avait des airs de promenade printanière depuis le verger conservatoire de maraude jusqu'au pré-verger.

"Nous avons voulu faire de ce coin nature un lieu de vie d'animation et de sensibilisation."

Didier Bée, maire

Situé au hameau de Cormette, le lieu long de 400 mètres et large de 76 mètres offrait au cortège une vue panoramique et plongeante depuis ce corridor écologique reliant les coteaux calcaires du pays de Lumbres au marais audomarois. Les stagiaires venus pour découvrir la taille des arbres fruitiers ont découvert au côté des élus ce lieu de sauvegarde des savoirs faire et du patrimoine, les aménagements réalisés et les projets envisagés.

2019-2020 les aménagements Le coin nature actuel est le fruit d'un partenariat entre la commune et le parc naturel régional des caps et marais d'opale. « Pensé par une précédente municipalité il y a une trentaine d'années, le verger conservatoire était quelque peu en friche », a retracé Didier Bée, maire.

Les aménagements réalisés entre 2019 et 2020 ont bénéficié de deux programmes financiers auxquels ont contribué l'agence de l'eau Artois-Picardie, l'Europe par le biais du Feder (fonds européen de développement régional) et le département dans le cadre du Fieet (Fonds d'intervention sur les enjeux écologiques territoriaux).

MISE EN VALEUR DES ESSENCES ET DES SAVOIRS FAIRE LOCAUX

« Nous avons voulu faire de ce coin nature un lieu de vie d'animation et de sensibilisation », a lancé Didier Bée. L'objectif recherché se conjugue avec l'entretien du verger sans le dénaturer.

Le verger de maraude était déjà doté de pommiers et poiriers basses tiges plantés en linéaires depuis 1998. La parcelle communale a bénéficié d'aménagements avec des essences locales. À la plantation en partie basse d'une haie bocagère de 115 mètres linéaires s'est ajoutée l'implantation d'une quarantaine de fruitiers hautes tiges avec défens (protections vis-à-vis du bétail et de la faune sauvage). La fauche en partie haute (moins vigoureuse) visait à rétablir la flore. À l'entrée, une barrière boulonnaise s'ouvre désor-

mais sur le pré-verger dédié à l'éco pâturage. Le débroussaillage et le gyrobroyage ont laissé place au pré avec la pose d'une clôture et d'un abri moutons.

LÉGUMES ET FRUITS A RÉCOLTER

« Nous avons gardé l'esprit des jardins ouvriers et du verger conservatoire ou chacun peut cueillir les fruits à maturité », a précisé Didier Bée.

Une halte à mi-parcours a mis en lumière les jardins familiaux proposés aux zudausquois. Un passionné de vieilles mécaniques et de méthodes anciennes de culture occupe un coin de parcelle. Des ruches de la CCPL font partie du décor et les abeilles pollinisent les lieux.

Il reste un espace en friche avec des fruitiers pour une dernière phase d'aménagement du coin nature qui sera menée avec l'aide de l'association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine et son président Jacques Bocquet.

« Ces vergers sont là pour les habitants, les écoles, comme supports pédagogiques pour des animations, il y a beaucoup à imaginer », a souligné Sophie Warot-Lemaire. La présidente du parc a rappelé que le projet de candidature au renouvellement du label de l'Unesco du marais audomarois pourrait étendre le périmètre de la réserve de biosphère de l'Unesco à 111 communes parmi lesquelles compterait Zudausques.